



MÉMOIRE DES RAFLES DE 1942

Les justes de Bollène

Plan :

I – Les faits de l'Histoire

II – Une mémoire intime qui se perpétue

III – La reconnaissance institutionnelle

Elie Wiesel :
Intellectuel et essayiste de la langue
française



Citation :

« En ces temps-là, les ténèbres étaient partout. Au ciel et sur terre, toutes les portes de la compassion semblaient avoir été fermées. Le tueur tuait, les Juifs mouraient et le monde à l'entour se montrait tantôt indifférent tantôt complice. Ils furent peu nombreux à avoir le courage de s'en soucier.

Quelques hommes et femmes vulnérables, effrayés et désarmés. En quoi étaient-ils différents de leurs concitoyens ?... Pourquoi furent-ils si peu nombreux ?... Souvenons-nous :

le plus douloureux pour la victime n'est pas la cruauté de l'opresseur mais le silence du témoin passif...

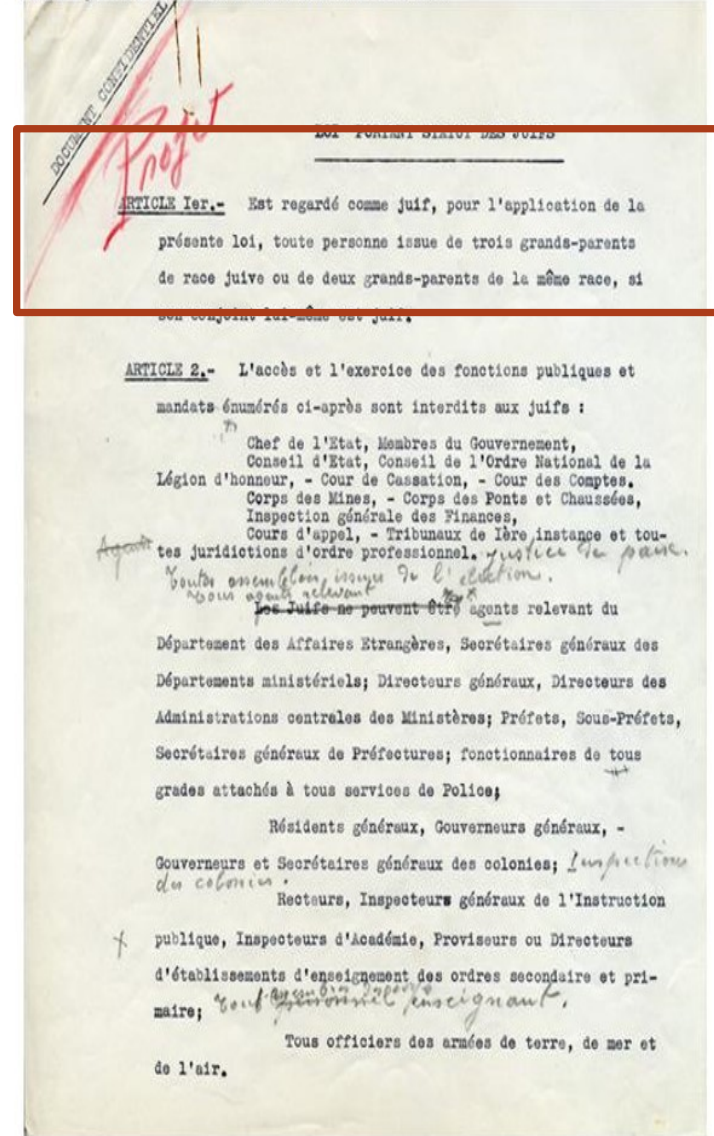
N'oublions pas, malgré tout, qu'il y a toujours un moment où un choix d'ordre moral se fait... Nous devons donc chérir ceux qui, par bonté, ont aidé des Juifs pendant la Shoah. Ils doivent être un exemple pour nous et nous devons nous souvenir d'eux avec gratitude et espérance. »

Qu'est-ce qu'un **juste** ?

Les Justes : Personnes ayant porté assistance pendant la Seconde Guerre mondiale à des Juifs menacés de mort ou de déportation, en dépit des risques encourus, sans avoir monnayé leur aide.

I – LES FAITS DE L'HISTOIRE

Crédit photo : Archives Mémorial de la Shoah



Une politique antisémite d'Etat :

Statut des Juifs - octobre 1940

« Article 1er : Est regardé comme juif [...] toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif »

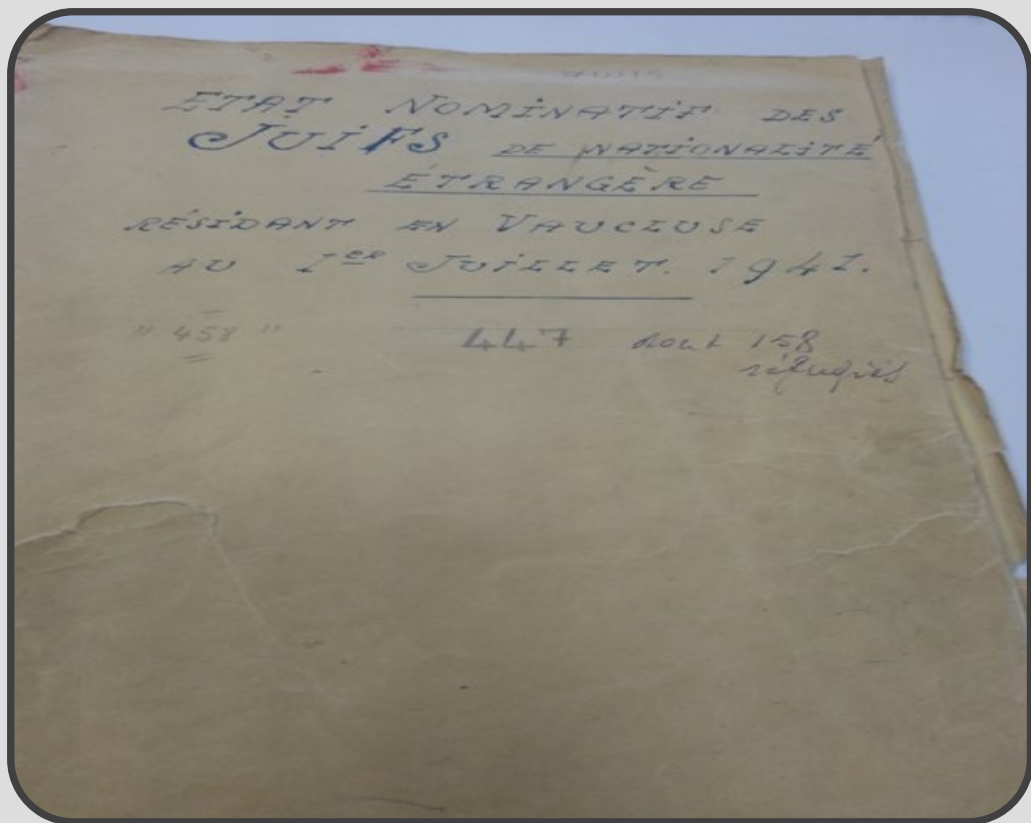
La rafle du 26 août 1942 à Bollène s'inscrit dans le contexte général des rafles en France

Rafle du Veld'hiv les 16 et 17 juillet 1942 :

- 13152 personnes arrêtées
- Incluant 4115 enfants

Les autorités de Vichy s'engagent à livrer 10000 Juifs de la zone Sud aux autorités nazies .

Le choix se porte sur les personnes juives étrangères, entrées sur le territoire français après le 1^{er} janvier 1936



« *Etat nominatif des Juifs de nationalité étrangère résidant en Vaucluse au 1^{er} juillet 1941* »

Une machine administrative
au service de cette politique
antisémite

Les personnes juives ont été
recensées à Bollène comme dans
toutes les communes

Des fichiers par département sont
constitués aussi

COMMUNE DE BOLLÈNE

ETAT NOMINATIF DES ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS LA
COMMUNE À LA DATE DU 31 JANVIER 1941

Nom et prénoms	Date et lieu de naissance	Nationalité	Profession actuelle	Nature de la carte d'iden- -tité (non trav. agr. indus- -triel, commer- -çant)	Date depuis laquelle il réside dans la commune	Observations
CUKIER Moszek	25/9/01 KROUN	Polonaise	Tailleur d'ha- bills	commerçant	31 Août 1940	Mobili Polon
COHEN née STRAUSS- -MAN Frydman	12/10/1896 à POLYSSA	d*	s.p.	non travailleur	26 Mars 1940	
GRABOSKY Marciel	2/10/1896 à POLSKA	d*	s.p.		12 Mars 1940	Capita polone
GRABEN Kalman	28/10/14 à SOSNOVICE	d*	juriste		23 Août 1940	Mobili polone
ISRAEL Simon	18/7/01 à STRYJ	d*	représentant		13 Août 1940	d
GRABEN née POLIS- -SKA Maryla	8/10/19 à VARSOVIE	s.p.			24 Juillet 1940	
ISRAEL Willie	21/10/04 à STRYJ					

« Cukier Moszek »

Nationalité
« Polonaise »

« Margolis Estera »

« Margolis Roza »

LEWKOWIEZ Simon	26.9.03RADOMSK
MARGOLIS Estera	11.9.17 a TWER
MARGOLIS Roza	19.4.21 a TWER
MELMAN Marie	23.1.23 OZAROW
MELMAN Suzanne	23.1.25 OZAROV
BATH Henri	29.4.02BEREZO
RAPOPORT Alter	4.6.1927OZAROV

Signature du Titulaire:

Nom: *Sapir* **JUIVE**

Prénoms: *Estera* **JUIVE**

Né le *21 Janvier 1923*

à *Varsovie*

de *Joséph*

né le *17*

à *REIMS*

et de *Sapir Szajma*

née le *1904*

à *Bucarest*

Profession: *Sans*

Nationalité: *polonaise*

Mode d'acquisition de cette nationalité: filiation, ~~mariage~~, ~~naturalisation~~ (rayer les mentions inutiles).

Situation de famille: ~~célibataire~~, ~~marié~~, ~~veuf~~, ~~divorcé~~ (rayer les mentions inutiles)

CARTE VALABLE

du *21 Septembre 1940*

au *21 Septembre 1941*

VALIDITÉ TERRITORIALE

Délivrée le *77 MARS 1942*

par M^{le} Le Préfet de **VAUCLUSE**

Le Préfet

P. le Préfet

par délégation

Le Secrétaire Général

PRÉFECTURE DE VAUCLUSE

Cartes d'identité de **SAPIR Estera** portant la mention : « juive » à l'encre rouge

Date de validité du 21 septembre 1940 au 21 septembre 1941



Carte d'identité de SAPIR Estera :

Date de validité :
Du 28 septembre 1943
au 28 septembre 1944

Les forces de l'ordre sont mobilisées pour « ramasser » les Juifs

Les rafles ont lieu du 26 au 28 août 1942 :
elles sont menées par les services de la **gendarmerie**

A Bollène, ce sont les gendarmes d'Orange qui procèdent
aux arrestations.

Rapport du Capitaine Ferrier, se désolant d'un « ramassage » au bilan peu optimal

MINISTÈRE NATIONAL
3^e Légion
COMPAGNIE
VAUCLUSE
N° 1074
N° 180
N° 7/4
SECRET

ORANGE, le 28 Août 1942.

R A P P O R T

du Capitaine F E R R I E R, Commandant la Section de Gendarmerie, à ORANGE.

sur: Ramassage des israélites étrangers.

Référence: Note Préfet du Vaucluse en date du 24-8-1942 N° 1074

Les opérations de ramassage des israélites étrangers figurant à la liste jointe à la Note N° 1074 Préfet en date du 24 Août 1942 ont commencé le 26 Août 1942 au lever du jour et se sont déroulées sans grands incidents.

À ORANGE.- Seul le nommé JERUCHENSON, Salomon, signalé résidant à CAMAROT n'a pu être appréhendé. Les renseignements fournis par les autres membres de la famille JERUCHENSON le signalant comme étant déjà interné au Camp des Milles.

À VALREAS.- Le nommé STERN Ludovic n'a pu être découvert.

À BOLLENE.- Le chef de famille GOLDBERG, profitant d'un moment d'inattention des militaires de la Brigade a essayé de s'enfuir en passant par une fenêtre située au 2^{ème} étage de l'immeuble dans lequel il habitait. Il est tombé sur une treille et ensuite au sol sans se faire aucun mal. L'un des enfants de cette famille étant manquant, les parents ont déclaré qu'il s'était rendu la veille à AVIGNON. Or les recherches entreprises ont permis de le découvrir dans un grenier à foin où il s'était réfugié.

Dans cette résidence sur 14 personnes à appréhender 9 seulement ont pu l'être.

Les nommés SAFIR, Joseph, SAFIR, Esthéra et MARCO Rose étaient absents de leur domicile. Les recherches faites n'ont pas permis de les découvrir et il est probable que ces personnes étaient bien en déplacement. SAFIR, Joseph avait d'ailleurs obtenu un sauf-conduit pour MARSEILLE.

Les militaires qui se sont présentés au domicile de MARGOLIS, Esteva ont trouvé celle-ci alitée, venant de subir une opération chirurgicale; elle était dans l'impossibilité d'être transportée.

La nommée SAFIR, Suzanne, a eu une forte crise à l'arrivée des gendarmes et il a fallu faire appel à un docteur qui a déclaré que son transport était impossible.

.....

À BEAUMES.- Les gendarmes s'étant présentés à 4 h 15 au domicile de la famille TIEDER Osias à SABLET, n'ont pu obtenir aucune réponse aux appels faits. A 5h45 il a été fait appel au Maire de cette commune qui a dû réquisitionner un serrurier pour ouvrir la porte. Les chambres et grenier ont été explorés en vain. Ils ont été découverts, le mari, derrière la porte de la cave, la femme TIEDER Brucha couchée dans un coin de ce local entièrement dissimulée sous un tas d'ordures.

Les filles: TIEDER, Sarah, se trouve dans un camp d'clairseuses à BUSSIERE-VILLE (Creuse) et TIEDER, Ida, en déplacement à AVIGNON depuis la veille devait rentrer le 26 au soir à SABLET.

Le fils TIEDER, Martin est au préventorium Losérien de MAVERJOLS (Lozère).

À VAISON.- Seuls le nommé JOIK Robert et sa femme née BAUMENSTEIN Madeleine ont pu être appréhendés.

La famille FREUNDLICH, Emmanuel, sa femme née WEIKEN, Marie et ses deux fils Oswald et Léopold, ainsi que WEIKEN Robert qui demeuraient au CHESTET n'ont pu être découverts, étant partis à AVIGNON.

Madame FREUNDLICH qui était venue à CHESTET le 25 Août au soir est repartie pour AVIGNON le 26 Août par le car de 6 heures rejoindre sa famille qui était descendue dans un Hôtel de cette ville.

Le Commandant de la Brigade d'AVIGNON a été alerté téléphoniquement de ce qui précède pour aller l'appréhender à sa descente de l'autobus et avoir ainsi l'adresse des autres membres de cette famille.

Aucun autre incident que ceux signalés ci-dessus n'a eu lieu et la population des diverses localités n'a eu aucun commentaire de cette opération.

N° 439/ 35-Vu et transmis par le Chef d'Escadron TAINTEURIER
Commandant la Compagnie de Gendarmerie de Vaucluse
À Monsieur le Préfet de Vaucluse (Service des
Etrangers)

AVIGNON

Avignon, le 28 août 1942

« Dans cette résidence, sur 14 personnes à appréhender 9 seulement ont pu l'être. »

A Bollène, des personnes non juives françaises ont aidé des personnes juives étrangères :

- Exemple I : Les **Devès**

- Exemple II : Les **Charmaison**

Exemple 1 : **Fernand et Emilie Devès**

Lui : disposant d'une entreprise de transport

Elle : enseignante à l'école primaire





La maison d'Emilie et Fernand Devès à Bollène, appelée Rigabo

Hébergent 2 familles juives à Bollène

Edith et Roza Margolis : deux sœurs, polonaises (Varsovie)
séparées de leur famille alors qu'elles séjournaient en France

Joseph et Shaina Sapir : famille de grands bourgeois polonais (Lodz) qui
Étaient en vacances en France

Et leurs deux grands enfants
Lutek et Estera Sapir





Varsovie

Lodz

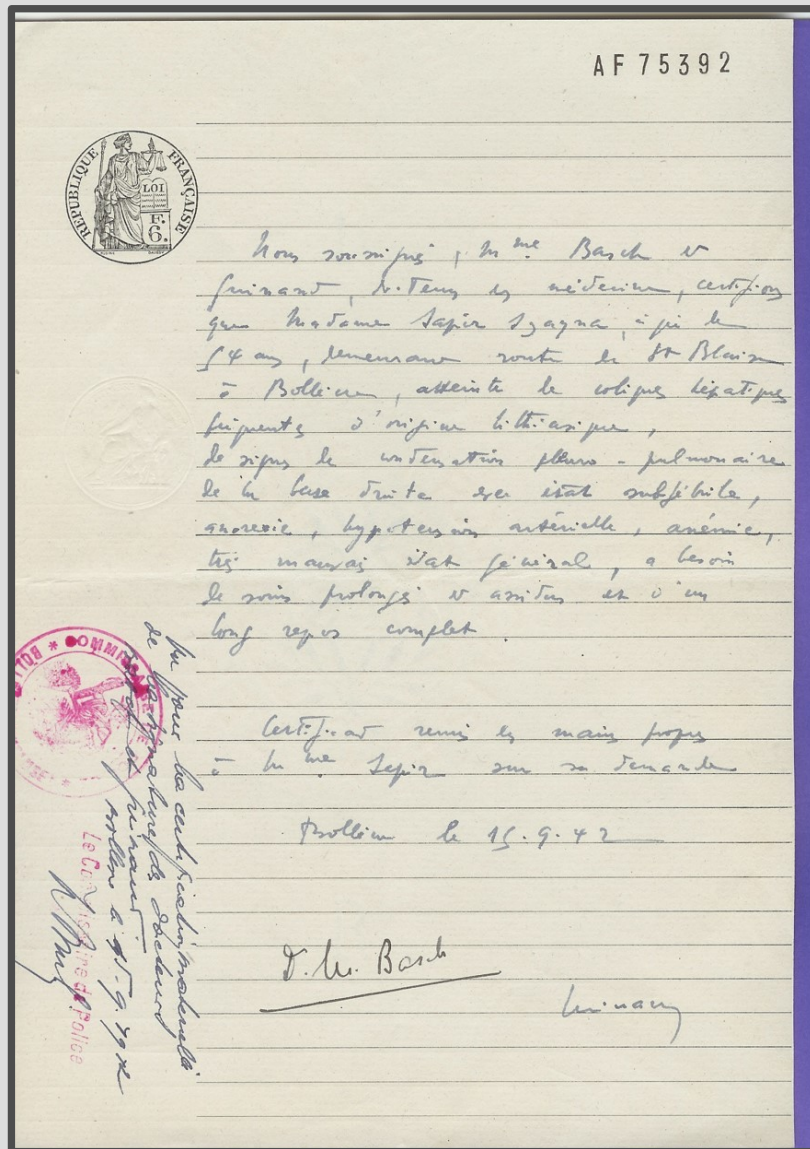
Au moment de la rafle, seul **Lutek Sapir** est arrêté et conduit au Camp des Milles.

->Il réussit à s'en évader et rejoint Bollène

Rose Margolis et **Esther Sapir** ont été cachées par les **Devès** à leur domicile, non perquisitionné par les gendarmes

Joseph Sapir était absent

Fausse attestation de Dr Marianne Basch



Shaina Sapir a simulé une crise avec la complicité du Docteur **Marianne Basch** a été déclarée intransportable

Edith Margolis venait de subir une intervention chirurgicale, alitée, n'a pas été raflée



Docteur Marianne Basch – juillet 1942

Après la rafle, tous tentent de quitter la France
par l'Espagne

mais sont arrêtés

Après les démarches des **Devès**,
tous finissent
par revenir à Bollène,

Fausse carte d'identité de
Shaina Sapis
Au nom de Marie Martin

ÉTAT FRANÇAIS
CARTE D'IDENTITÉ N° 3301

Nom Martin
Prénoms Marie
Domicile Bollène Route St. Blaise
Profession SP
Né le 10 Mars 1888
à Alès Dpt Melle
fil de Perrin Joseph
et de Lambert Marie Empreinte digitale
Nationalité Française
Signature du titulaire M. Martin

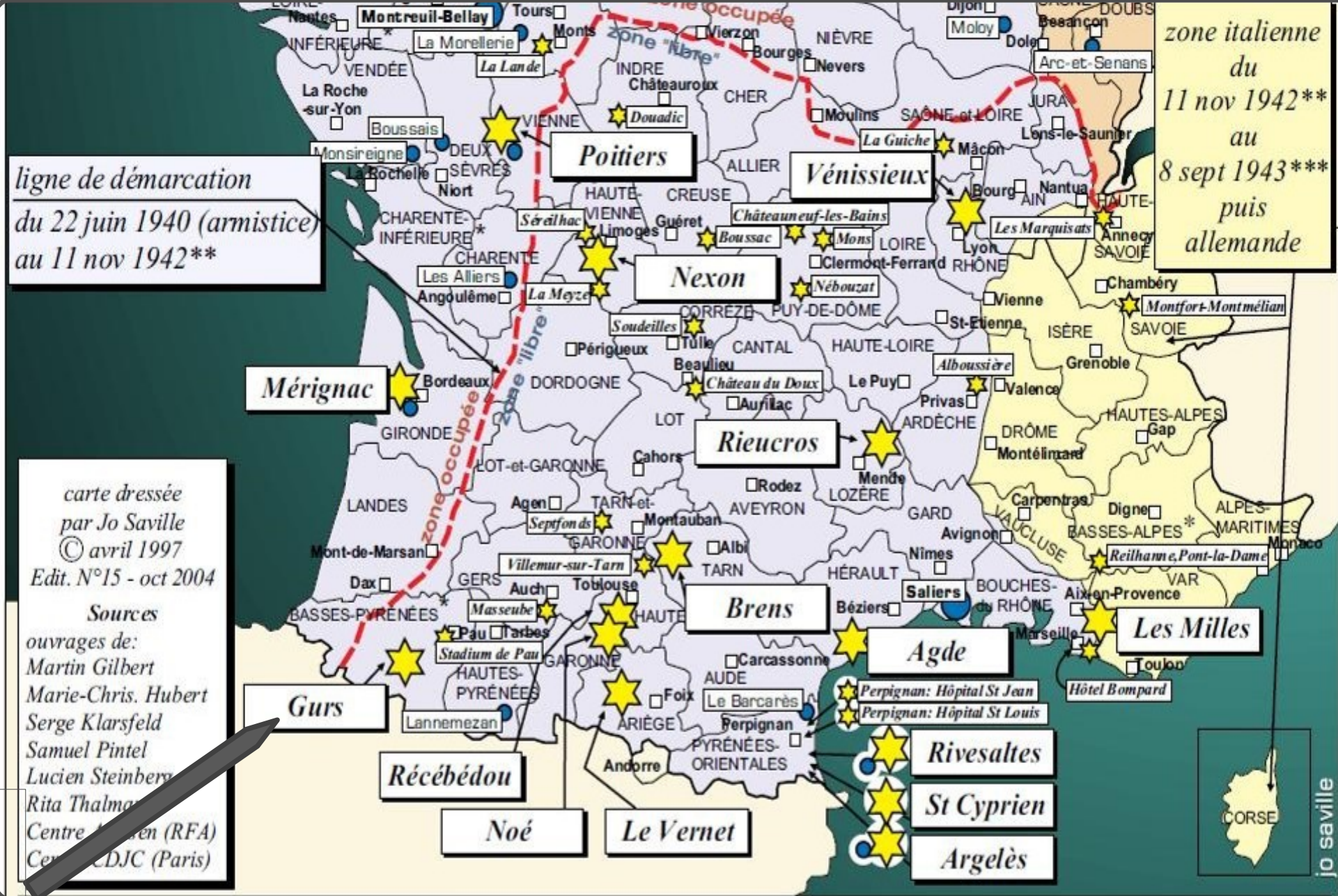
TIMBRE FISCAL 15 FRANCS

IMP. CHAIX 19, CDE VITTON LYON

SIGNALEMENT		Changements de Domicile	
Taille <u>1m 62</u>			Timbre humide
Visage <u>Ovale</u>			
Teint <u>maigre</u>			
Cheveux <u>bruns</u>			
Moustaches			
Front <u>moyen</u>			Timbre humide
Yeux <u>gris</u>			
Nez <u>droit</u>			
Bouche <u>moyenne</u>			
Menton <u>ronde</u>			
Signes particuliers			

Bollène, le 22 Décembre 1945
Visa de l'autorité ayant établi la carte.
[Signature]

Camp de Gurs



Sauf **Joseph Sapir** qui est passé par le camp de Gurs

Joseph Sapir au camp
de Gurs

Josef SAPIR
Camp de GURS



carte dressée par Jo Saville
 avril 1997
 Edition N°10 - mai 2010

La Shoah: les principaux camps d'internement et d'extermination

- Les frontières sont celles de 1922 -
-  **BEZEC** camps d'extermination massive par le gaz
-  autres lieux d'extermination
-  camps de travail forcé
-  autres camps de concentration, de rassemblement et de transit
-  camps les plus importants ou les plus connus
-  autres camps
-  lieu d'expérience et meurtres d'enfants



Puis **Josef Sapir**
 a été déporté au
 camp de mise
 à mort de
 Majdanek

Convoi 50

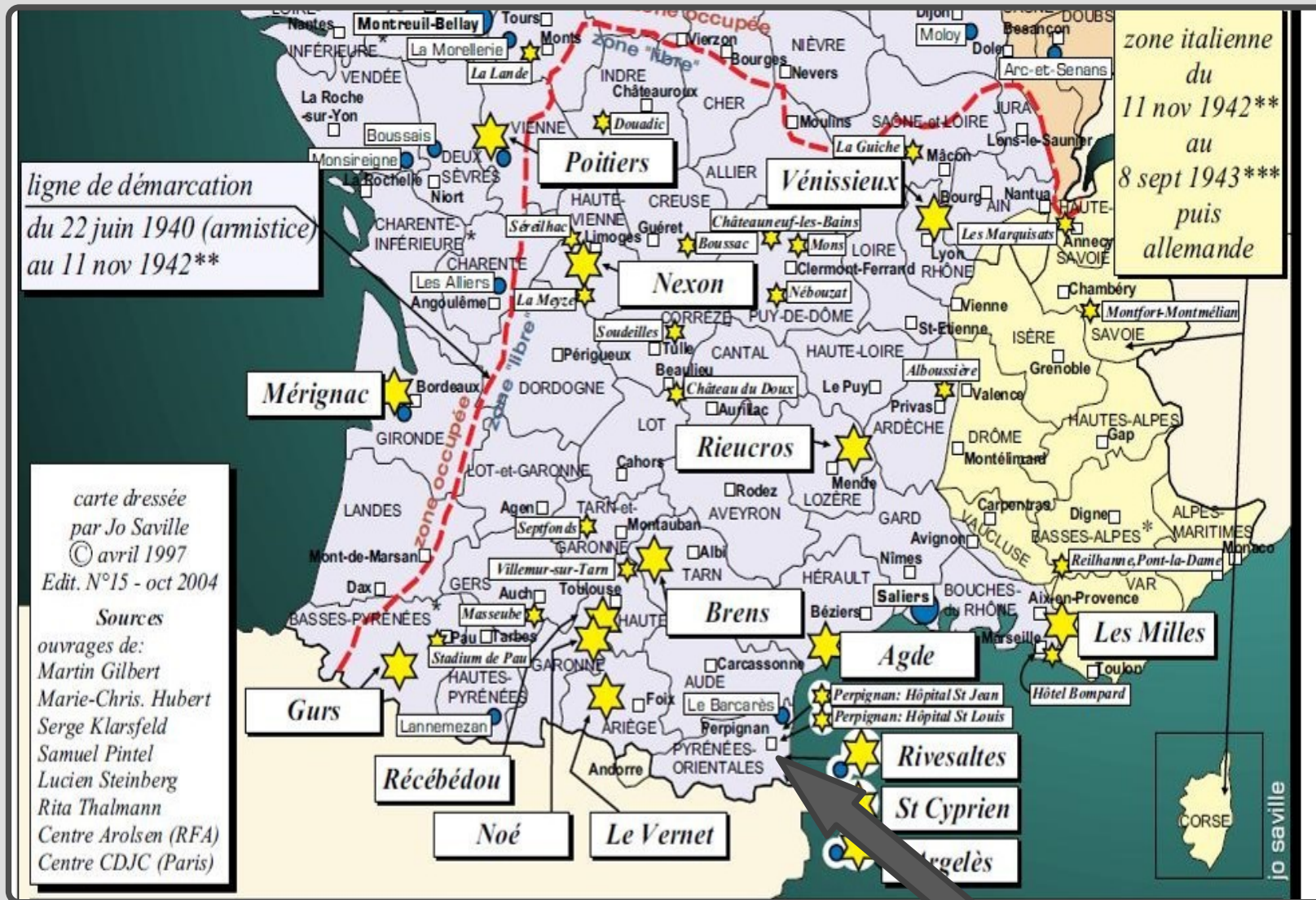
Exemple 2 : Marie-Angèle et Georges Charmaison



Lui : agriculteur
Elle : agricultrice

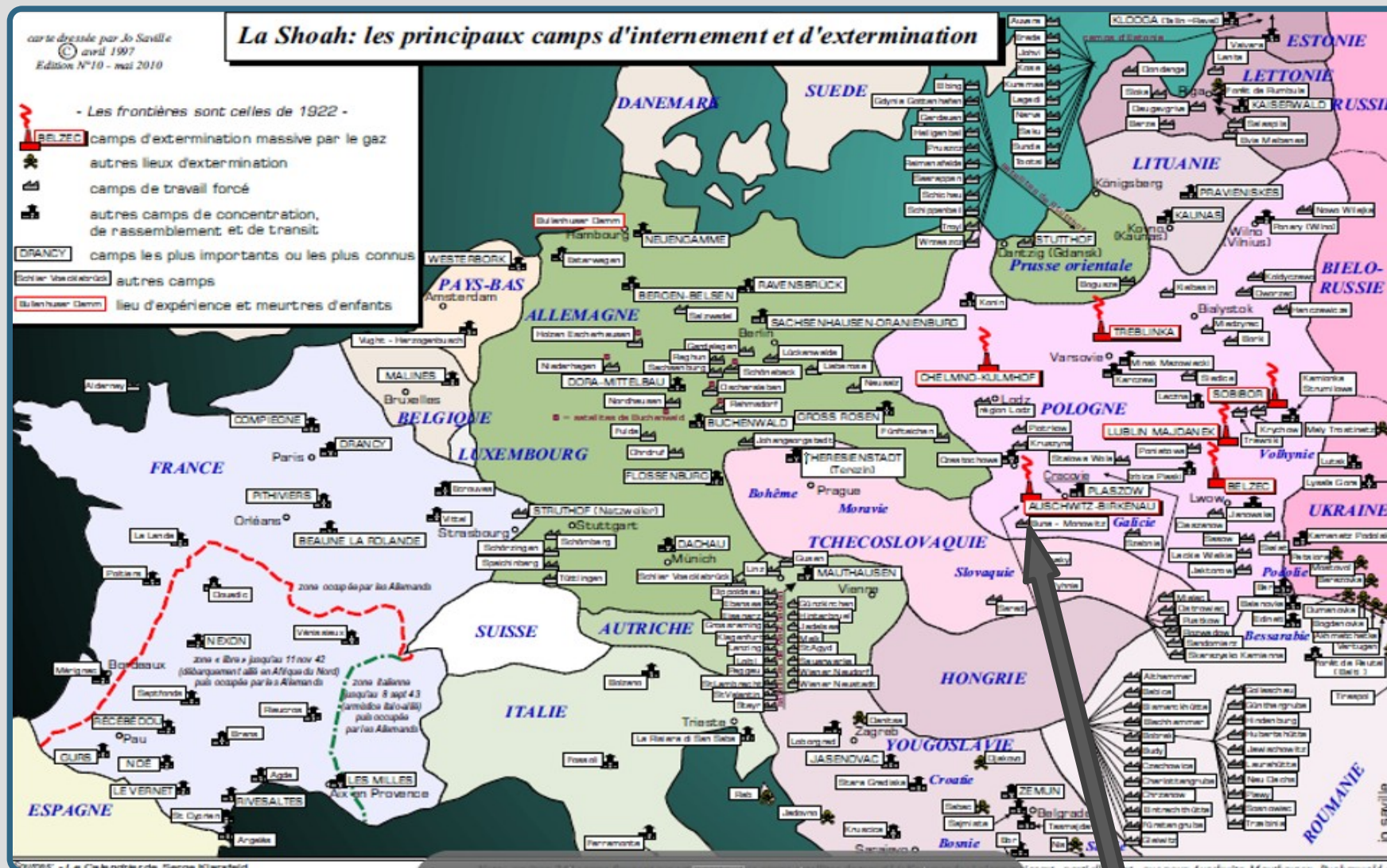
Cachent un enfant juif chez eux en le faisant passer pour un petit cou
=> Jacob Cukier

Sa tante Sura Strausman a été arrêtée fin août 1942 à Bollène



Sura
Strausman est
internée au
camp de
Rivesaltes,

Riversaltes



Sura Strausman est déportée et assassinée
le 16 septembre 1942 au camp d'Auschwitz-
Birkenau **Convoi n° 33**

Camp d'Auschwitz-Birkenau

Moszek Cukier => beau-frère de **Sura Strausman**

Frymet Cukier-Strausman => sœur de **Sura Strausman**

Ils ont peur d'une nouvelle rafle et veulent protéger leur fils **Jacob**

d'autant que les Allemands ont remplacé les Italiens dans cette partie de la zone Sud depuis septembre 1943
Un acharnement supplémentaire contre les Juifs est redouté.

Grâce au réseau des premiers résistants et à l'action
du **Dr Marianne Basch**,

Jacob est placé chez **Georges et Marie-Angèle Charmaison**,



Georges
Charmaison

Marie-
Angèle
Charmaison

Jacob Cukier

II – LE TEMPS DE LA MÉMOIRE

Exemple 1 – Les familles Sapir et Margolis avec la famille Deves

Des liens ont été gardés depuis.

Rose Margolis s'est mariée avec un G.I. américain à la fin de la guerre et la fête a eu lieu dans le jardion de la maison d'**Emilie et Fernand Devès.**

Rose et Edith Margolis ont fait leur vie à Chicago

La **famille Sapir** est repartie en région parisienne et entretient des liens épistolaires avec les **Devès.**



La mémoire est transmise

**Rose Margolis et son
G.I.**



Edith Margolis en 2016



Exemple 2 : La famille Cukier et la famille Charmaison

Jacob Cukier a continué sa vie après la guerre avec ses parents qui repartent en région parisienne.

Jacob entreprend des études de médecine ; le Dr Marianne Basch a été un de ses professeurs universitaires lui enseignant la gynécologie.

Aucun contact n'a été gardé avec les Charmaison, décédés sans descendance.

Tourner la page a semblé indispensable pour se construire un avenir, non lesté par les horreurs de la guerre.



La mémoire est enfouie



Jacob Cukier - 2014

III – LA RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

A – Reconnaissance par Yad Vashem et titre de « Juste parmi les nations »

Le titre de Juste est décerné au nom de l'État d'Israël par le Mémorial de Yad Vashem.



« Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs un monument et un nom ("yad vashem")... qui ne s'effacera jamais. »

Isaïe, chapitre 56, verset 5



Le Mémorial de Yad Vashem a été créé en 1953 par le Parlement israélien.
Littéralement Yad Vashem signifie : un « monument » et un « nom »

Les Missions :

- La documentation (archives / bibliothèque ...)
- La recherche (études scientifiques ..)
- L'enseignement (séminaires / supports éducatifs ...)
- La commémoration (Yom Hashoah, la Journée du souvenir de la Shoah et de l'héroïsme / reconnaissance des Justes parmi les nations)

Exemple 1 : Les Devès

Ce sont les **soeurs Margolis**, depuis Chicago, qui ont entamé, dès 2013, les démarches auprès de Yad Vashem à Jerusalem
=> afin qu'**Émilie Devès** et son époux **Fernand** soient élevés au titre de
« Justes parmi les Nations »

Un examen de ces demandes a été entrepris par les services de Yad Vashem à Jérusalem et leur antenne française

Cette enquête repose sur la collecte de témoignages, d'analyse d'archives pour vérifier la véracité des récits.

La cérémonie a eu lieu le **13 mars 2016** , au **Mémorial du camp des Mi**
à Aix-en-Provence,

Précisément là où les juifs, comme **Lutek Sapir** ont été conduits à
la suite des rafles de l'été 1942, avant leur départ pour Auschwitz.



La cérémonie a eu lieu le 13 mars 2016, au Mémorial du camp des Milles à Aix-en-Provence, en présence d'**Alain Chouraqui**, de **Mme la Consule générale d'Israël** et du **sous-Préfet d'Aix-en-Provence**.

Des élèves de la *classe de TL du Lycée Lucie Aubrac* sont venus assister à la cérémonie.

**« Quiconque sauve une vie
sauve l'univers tout entier »**

*Florianne Lambert est venue au
lycée Lucie Aubrac le 7 décembre
2022 nous montrer la médaille*



Exemple 2 – Les Charmaison

C'est **Jacob Cukier** qui a entamé les démarches pour faire reconnaître **Marie-Angèle et Georges Charmaison** comme Justes parmi les nations

Après enquête, permettant de vérifier que ces personnes ont aidé des Juifs durant la guerre de manière désintéressée

Ils ont été nommés **Justes parmi les nations** en **2005**



Une cérémonie officielle a eu lieu en mairie de Bollène et en présence de **Jacob Cukier** le 13 juin 2006

La médaille a été remise au maire de Bollène car les **Charmaison** sont morts sans descendance en présence d'Arié Avidor, consul général d'Israël et de Robert Mizrahi président du Comité français pour Yad Vashem France Sud



B – Des lieux de mémoire



Un jardin des Justes sur le site de
Yad Vashem a Jerusalem (ISRAEL)

Initialement un arbre était planté pour
chaque juste

Aujourd'hui, des murets supportent des
plaques portant le nom des Justes

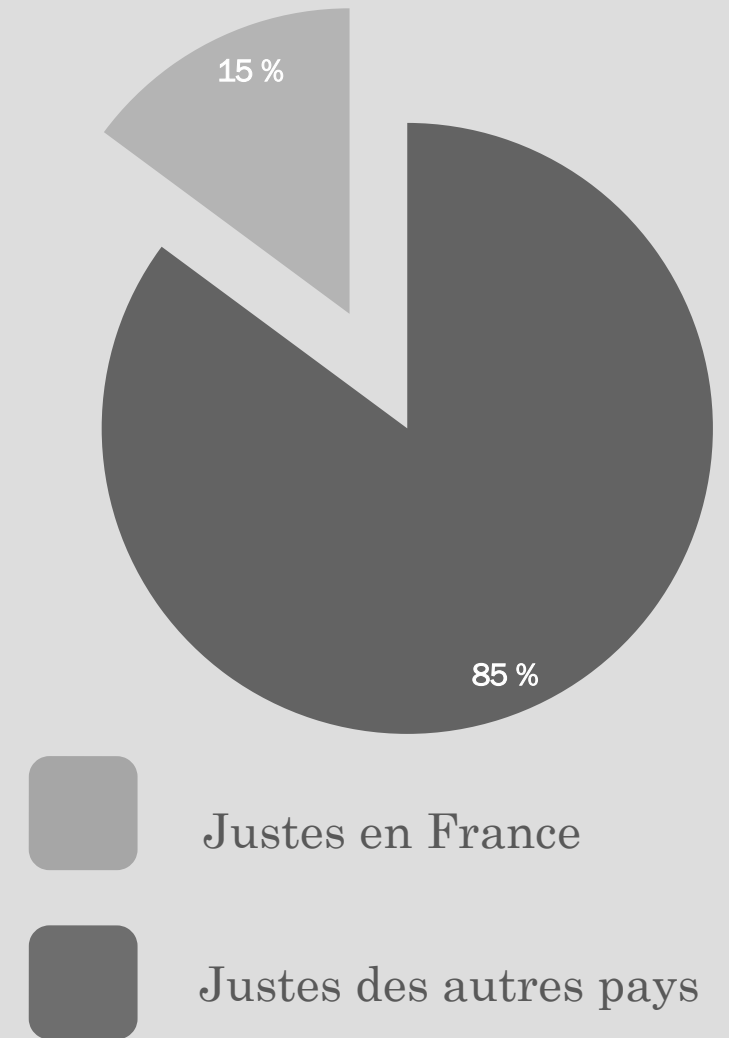
Le **Mur des Justes** au Mémorial de la Shoah à Paris



Le Mur des Justes, situé dans l'allée qui jouxte le Mémorial, porte les noms de plus de 3 900 hommes et femmes qui, au péril de leur vie, ont contribué au sauvetage de Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

Pays	Nombre de justes
1° Pologne	7177
2° Pays-Bas	5910
3° France	4150
TOTAL (51 pays)	27921

La France compte environ 15%
des Justes recensés par Yad
Vashem



Conclusion

Les **mémoires** sont portées par les acteurs ayant vécu les événements traumatiques de la Shoah et transmises dans les cercles familiaux et amicaux.

Les événements du passé liés à la Shoah sont analysés par les **Historiens**.

Cela fait évoluer le discours des autorités françaises :

⇒ **1995 – Le Président de la République, Jacques Chirac, reconnaît officiellement la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs de France**

« La France manquant à sa parole livrait ses protégés à leurs bourreaux »

La **reconnaissance officielle** par l'érection de **mémoriaux** apaise les mémoires

La République française célèbre la Résistance et reconnaît aux Justes d'avoir défendu les valeurs de la République comme

Georges et Marie-Angèle Charmaison et Emilie et Fernand Devès.

Sources :

archives municipales de Bollène

archives départementales de Vaucluse

Témoignages de :

Edith Margolis (en lien vidéo depuis Chicago en 2015)

Jacob Cukier (résidant à Londres venu témoigner au lycée en 2014)

Florianne Lambert (notre voisine reçue régulièrement au lycée)

site officiel du Mémorial de la Shoah

site officiel de Yad Vashem